



## Face à un projet de budget anti social, regroupons-nous sur nos revendications

Le projet de budget 2024, transmis aux parlementaires le 16 juillet, prévoit une baisse de 4,2 milliards d'euros des dépenses de l'Etat, l'an prochain, par rapport au budget 2024.

« C'est la première fois depuis environ dix ans que le budget s'inscrit dans cette tendance » souligne le journal patronal les Echos du 17 juillet alors que le Parisien du 16 juillet confirme qu'il s'agit d'« une première depuis 2015 ».

Les dépenses allouées au programme du « service public de l'énergie », qui regroupe les boucliers énergétiques et l'indemnité exceptionnelle carburant passent de 21,7 milliards d'euros à 7,7 milliards d'euros, soit une coupe de 14 milliards. Rappelons ici qu'en ce qui concerne l'électricité, les bénéficiaires du bouclier tarifaire sont les clients dont la puissance des compteurs n'excède pas

36 kilovoltampères (kva) soit principalement les ménages, donc en grande partie les salariés. Sans attendre 2024, alors que le tarif réglementé de l'électricité d'EDF a déjà subi une hausse de 15% en février 2023, celui-ci va de nouveau augmenter de 10% au 1<sup>er</sup> août (soit en 7 mois 26,5% !).

Le budget de la santé passe de 3,4 à 2,3 milliards d'euros (moins 32%). Le ministre Attal indique que là encore les salariés sont dans le collimateur : « les dépenses liées aux arrêts maladie pourraient devenir hors de contrôle et nous coûter plus de 23 milliards d'euros en 2027. Notre objectif, c'est de responsabiliser les prescripteurs, les employeurs et les usagers. Nous étudions aussi des pistes relatives au coût des médicaments » (Les Echos du 17 juillet).

Et concernant l'Education Nationale qui est un des rares budgets en hausse. Cette hausse ne permettra pas d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves en recrutant plus d'enseignants. Il s'agit du coût de la mise en place du « PACTE Macron Ndiaye », « véritable ballon d'essai dans l'Education Nationale, pour s'attaquer au statut de la fonction publique ».

Comment ne pas mettre en relation ce projet de budget 2024 (en baisse de 4,2 milliards d'euros), à travers lequel le gouvernement tente de franchir un nouveau pas dans la mise en œuvre de mesures hostiles aux salariés et l'adoption, la veille du 14 juillet, de la loi de programmation militaire de 413 milliards d'euros (soit une hausse de plus de 40%) ?

Le 19 juin 2023, il y a à peine un mois, les 300 délégués et participants au 12<sup>ème</sup> congrès de l'Union Départementale des syndicats FO du Val-de-Marne adoptait une résolution à l'unanimité, qui est de la plus grande actualité pour regrouper les salariés face aux mesures gouvernementales.

Nos revendications y sont très clairement et précisément définies :

- La réaffirmation de « son attachement indéfectible à la Charte d'Amiens de 1906, en particulier en ce 75<sup>ème</sup> anniversaire de la création de FO »
- L'« abrogation » de la contre-réforme des retraites, destinée à satisfaire les exigences des marchés financiers et de la Commission européenne. »
- L'« augmentation générale des salaires, des retraites, des pensions, des allocations et minima sociaux »
- La défense des emplois, face aux annonces de suppressions qui se multiplient dans le département (NORAUTO Thiais Belle Epine, fermeture -45 emplois, Pom Alliance Orly, arrêt d'activité de production -43 emplois, ESP Cachan, liquidation -165 emplois, ESI Group Rungis ; PSE successifs...),
- « Son opposition à toutes tentatives de régionaliser POLE EMPLOI au travers du projet de loi France TRAVAIL »
- Son opposition à « la mise en place des maisons France Service » destinées entre autres, à remplacer les accueils des Caf, Cpm, Urssaf, les bureaux de Poste, services des impôts... et son exigence de « maintien de tous les accueils physiques de l'ensemble des organismes et de rétablissement des accueils, bureaux, centres fermés.
- Pour les fonctionnaires, « une revalorisation générale immédiate des rémunérations et en premier lieu de la valeur du point d'indice à minima à hauteur de l'inflation, le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat (27,5 % depuis janvier 2000) »
- « La réouverture de tous les lits, l'arrêt des fusions d'hôpitaux, l'arrêt immédiat des changements d'horaires, d'équipes, du travail en fonction des pics d'activités »
- Le « retrait du pacte Ndiaye, véritable ballon d'essai dans l'Education Nationale », pour s'attaquer « au statut de la fonction publique ».
- L'annulation des 154 fermetures de classes et le recrutement en masse de tous les enseignants nécessaires pour réduire les effectifs et pour assurer tous les remplacements dans les écoles
- « L'abrogation du bac Blanquer et le rétablissement du bac national avec ses épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes. »
- Le soutien et la participation de l'UD-FO 94 à « la conférence départementale du 2 octobre à l'initiative du SNUDI-FO 94 pour le retrait de l'acte II de l'inclusion scolaire, pour la défense des établissements et structures spécialisés et adaptés, et la défense des droits des personnels exerçant auprès des élèves en grande difficulté scolaire ou en situation de handicap »

Luc Benizeau  
secrétaire général (18 juillet 2023)